

# DOSSIER DE PRESSE

Octobre 2022



## CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI  
2021 / 2026

# SOMMAIRE

<b>Qu'est-ce qu'un contrat de relance et de transition écologique ?</b>	p. 3
<b>Un cadre partenarial au service d'une dynamique territoriale</b>	p. 4
<b>Les engagements et actions concrètes du CRTE</b>	p. 5
<b>→ ATTRACTIVITÉ ET ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE</b>	p. 5
• Conforter la stratégie d'excellence économique	p. 5
• Promouvoir un aménagement vertueux	p. 5
• Développer de nouvelles mobilités et interconnexions durables	p. 5
• Soutenir la montée en puissance de la destination « Cambrésis »	p. 5
<b>→ SOLIDARITÉ, COHÉSION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	p. 6
• Veiller à l'équilibre, à la modernisation et au déploiement de la répartition des services	p. 6
• Faire du rayonnement culturel un facteur de cohésion	p. 6
• Favoriser le droit à la formation tout au long de la vie, l'accès à l'emploi et l'innovation en matière d'ESS et structures d'insertion relais	p. 6
• Encourager le mieux vivre ensemble	p. 6
• Faire de la réussite scolaire une force d'avenir	p. 6
• Développer une offre de soins équilibrée	p. 7
• Agir en faveur de la protection des habitats, écosystèmes et agrosystèmes	p. 7
• Contribuer à un numérique plus accessible pour tous, plus solidaire, durable et sécurisé	p. 7

# Qu'est-ce qu'un contrat de relance et de transition écologique ?

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique.

## Un contrat en faveur de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Le CRTE illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années.

Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : **la transition écologique et la cohésion territoriale en sont la colonne vertébrale.**

## Un contrat pluri-annuel

Signés pour six ans, les contrats de relance et de transition écologique ont pour objectif d'accompagner et de mettre en œuvre le projet de territoire tout au long de la nouvelle mandature. Le périmètre de contractualisation est l'intercommunalité, voire des regroupements en fonction des dynamiques locales.

**Dans l'arrondissement de Cambrai, ce sont les trois établissements publics de coopération intercommunale qui portent ensemble le CRTE.**

## Un contrat sur-mesure

La mise en perspective d'un territoire commence par la connaissance de ses atouts et faiblesses, notamment au regard des grandes transitions (écologique, démographique, numérique et économique). Sur la base d'un diagnostic territorial étayé, une **réflexion stratégique** valorisant une **approche transversale des enjeux** est menée.



### **Le plan France Relance**

Le gouvernement déploie un **plan de relance** de 100 milliards d'euros autour de trois axes : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Le contrat de relance et de transition écologique bénéficie notamment des crédits du plan de relance dont il incarne la déclinaison territoriale.

→ **France Relance dans l'arrondissement de Cambrai** : sur la période 2020-2021, **plus de 39,5 millions d'euros ont bénéficié au Cambrésis**, notamment à destination de ses entreprises (35 entreprises accompagnées au titre de différents appels à projets), des collectivités (34 projets accompagnés au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) relance et rénovation énergétique mais également 3 projets soutenus au titre du fonds friches pour plus de 2,7 millions d'euros), des particuliers (plus de 3750 dossiers « Ma Prime Rénov' » accompagnés), ou des quartiers prioritaires de la ville (510 000 € de subventions complémentaires).

# Un cadre partenarial au service d'une dynamique territoriale

Le CRTE de l'arrondissement de Cambrai est un projet inédit pour le territoire. **L'État et les collectivités entendent ainsi privilégier une approche transversale et cohérente des projets, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de santé, de culture, de revitalisation, de mobilités, de développement économique, d'emploi, d'agriculture, ou d'aménagement numérique.** Les partenaires s'appuieront pour cela sur les forces du territoire, sur les opportunités rencontrées et sur les grands projets qui se présentent en termes d'innovation et de développement.

L'État s'engage à accompagner les collectivités, dans le cadre de ses compétences et des moyens alloués, dans la conduite des projets présentés :

- **Par l'apport d'expertises techniques et juridiques ;**
- **Par la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement ;**
- **Par l'optimisation des processus d'instruction administrative et l'examen des possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles ou de simplification de procédures existantes ;**
- **Par la possible mobilisation des établissements publics et opérateurs dans le cadre d'une demande d'appui spécifique.**

Les collectivités pourront ainsi mobiliser l'ensemble des moyens d'accompagnement et de coopération existants dans le cadre de leurs compétences et de celles de leurs groupements.

## Focus sur l'arrondissement de Cambrai

Situé au Sud-Est du département du Nord, l'arrondissement de Cambrai apparaît comme un territoire à dominante rurale préservé de la congestion et des pressions foncières. Il se caractérise cependant par des handicaps structurels qui ont pu contraindre son développement et son attractivité. Ce territoire doit apparaître aujourd'hui comme un territoire d'opportunités, notamment grâce à l'arrivée de projets structurants. Ainsi, la reconversion de l'ancienne base aérienne 103 en un parc e-logistique « E-Valley » ou le canal Seine Nord Europe sont en mesure de renforcer le positionnement économique du territoire, son attractivité, et son rayonnement, à la faveur de l'ensemble de la population.

→ **Quelques données chiffrées :**

- 116 communes, 163 568 habitants, 90 560 hectares (15 % de la superficie du département du Nord)
- Trois intercommunalités : communauté d'agglomération du Cambrésis, communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis, communauté de communes du Pays Solesmois

## Les étapes de l'élaboration du CRTE

**Novembre 2020 :** lancement de la démarche CRTE au niveau national

**Février 2021 :** réunion de présentation de la démarche dans l'arrondissement de Cambrai

**Mars-Avril 2021 :** rédaction du diagnostic territorial

**À partir d'avril 2021 :** travail sur le projet de territoire et les spécificités intercommunales

**Octobre 2022 :** signature du CRTE par le préfet du Nord et les présidents des 3 intercommunalités

# Les engagements et actions concrètes du CRTE

Le CRTE de l'arrondissement de Cambrai s'articule autour de deux volets principaux :

## **ATTRACTIVITÉ ET ÉQUILIBRE et SOLIDARITÉ, COHÉSION ET AMÉNAGEMENT du territoire.**

Douze thématiques de travail sont mises en exergue :

### **Axe 1 : ATTRACTIVITÉ ET ÉQUILIBRE**

#### **• 1 : Conforter la stratégie d'excellence économique**

##### **Objectifs :**

- Accompagner, soutenir et faire rayonner les grands projets
- Renforcer l'accessibilité
- Poursuivre le soutien à l'implantation et à l'innovation économique
- Articuler l'accompagnement du développement économique et l'attractivité du territoire via l'établissement public à caractère industriel et commercial
- Consolider les lieux de formation
- Mailler le territoire en lieux d'accueil 2.0

##### **Exemples de projets :**

- Construire, déployer et animer une stratégie de promotion et d'attractivité du territoire grâce à la nouvelle agence d'attractivité du Cambrésis
- Consolider les centres de formations (URMA, IFAS...)

#### **• 2 : Promouvoir un aménagement vertueux**

##### **Objectifs :**

- Maintenir les grands équilibres
- Opérationnaliser le Pacte vert
- Tendre vers une meilleure efficacité énergétique
- Maîtriser l'artificialisation des sols

##### **Exemples de projets :**

- Déconstruire et dépolluer des friches
- Accompagner les collectivités et entreprises dans leurs projets de développement de nouvelles énergies

#### **• 3 : Développer de nouvelles mobilités et interconnexions durables**

##### **Objectifs :**

- Mailler le territoire en pistes cyclables et chemins de randonnées à vocation locale et touristique
- Créer les services et l'environnement propice aux changements d'usages

##### **Exemples de projets :**

- Opérationnaliser le schéma vélo
- Créer des aires de covoiturage

#### **• 4 : Soutenir la montée en puissance de la destination « Cambrésis »**

##### **Objectifs :**

- Affirmer les spécificités du territoire et développer les thématiques qui le singularisent
- Conforter et renforcer l'offre existante
- Développer une politique des patrimoines renouvelée et ambitieuse

##### **Exemples de projets :**

- Favoriser le tourisme autour de la Grande guerre et de la reconstruction
- Lancer une stratégie de valorisation et de mise en tourisme du patrimoine souterrain

## **Axe 2 : SOLIDARITÉ, COHÉSION ET AMÉNAGEMENT**

### **• 5 : Veiller à l'équilibre, à la modernisation et au déploiement de la répartition des services**

#### **Objectifs :**

- Resserer les liens sociaux en offrant un maillage de service marchands et non-marchands de qualité
- Aménager et équilibrer

#### **Exemples de projets :**

- Soutenir la dynamique commerciale par la redynamisation des centres-villes
- Soutenir les projets communaux de requalification des centres-bourgs

### **• 6 : Faire du rayonnement culturel un facteur de cohésion**

#### **Objectifs :**

- Développer la collaboration territoriale
- S'appuyer sur les services culturels pour développer des projets innovants
- Lutter contre les formes d'inégalités d'accès à la culture, spatiales ou sociales
- Poursuivre l'action en faveur de l'éducation artistique et culturelle
- Conforter et développer les formations
- Soutenir le monde amateur

#### **Exemples de projets :**

- Poursuivre la mise en place de résidences d'artistes
- Développer l'action culturelle par le numérique

### **• 7 : Favoriser le droit à la formation tout au long de la vie, l'accès à l'emploi et l'innovation en matière d'économie sociale et solidaire et structures d'insertion relais**

#### **Objectifs :**

- Favoriser l'accès et l'accompagnement vers l'emploi
- Développer l'économie sociale et solidaire et les structures d'insertion

#### **Exemples de projets :**

- Favoriser la création de filières de formation basées sur les « savoir-faire » spécifiques
- Inscrire l'ensemble du territoire de la CCPS dans le dispositif zéro chômeur de longue durée

### **• 8 : Encourager le mieux vivre ensemble**

#### **Objectifs :**

- Renforcer les politiques habitat et logement
- S'appuyer sur les stratégies nationales et départementales
- Favoriser l'accompagnement de l'enfance, de la jeunesse et des familles
- Renforcer la sécurité des personnes et des biens

#### **Exemples de projets :**

- Développer le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales
- Renforcer les programmes d'amélioration de l'habitat

### **• 9 : Faire de la réussite scolaire une force d'avenir**

#### **Exemples d'actions :**

- Développer la politique culturelle en milieu rural
- Accompagner la mise en place de services et d'outils pédagogiques de qualité au sein des établissements primaires (dont numériques)

- **10 : Développer une offre de soins équilibrée**

**Exemples d'actions :**

- Renforcer l'attractivité du territoire pour accueillir de nouveaux professionnels de santé
- Soutenir la mise en place du groupement hospitalier du territoire du Cambrésis
- Faire du sport santé un outil de prévention et d'accompagnement

- **11 : Agir en faveur de la protection des habitats, écosystèmes et agrosystèmes**

**Objectifs :**

- Abaisser la vulnérabilité du territoire face aux inondations, à l'érosion des sols et coulées de boue
- Préserver la ressource en eau
- Établir une feuille de route de transition écologique visant une économie circulaire territoriale et une nouvelle gestion des déchets
- Favoriser et soutenir le développement de l'agriculture locale et durable
- Développer les énergies durables et renouvelables

**Exemples d'actions :**

- Suivre la mise en œuvre de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
- Valoriser et protéger les haies

- **12 : Contribuer à un numérique plus accessible pour tous, plus solidaire, durable et sécurisé**

**Objectifs :**

- Soutenir l'ensemble des acteurs et actions qui favorisent et accompagnent aux usages du numérique
- Accompagner les citoyens aux usages numériques et lutter contre l'illectronisme en renforçant le rôle des tiers lieux numériques
- Soutenir le maillage des professionnels via la télémédecine, la téléconsultation, la télésurveillance

**Exemples de projets :**

- Mettre le numérique au service de la rénovation de l'habitat
- Accompagner la mise en place de la télémédecine

**Contacts presse :**

**Préfecture du Nord et des Hauts-de-France**  
***Service régional de la communication interministérielle***  
03 20 30 52 50  
[pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

**Communauté d'agglomération de Cambrai**  
***Direction de la stratégie territoriale***  
03 27 72 40 00  
[contact@agglo-cambrai.fr](mailto:contact@agglo-cambrai.fr)

**Communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis**  
03 27 75 84 79  
[secretariat@caudresis-catesis.fr](mailto:secretariat@caudresis-catesis.fr)

**Communauté de communes du Pays Solesmois**  
03 27 70 74 30  
[contact@ccpays-solesmois.fr](mailto:contact@ccpays-solesmois.fr)